

[Text]

about your organization. I think you said you were incorporated in 1973 and that you have 75—

Ms. Gaudet: Yes. We have approximately 75 members at the present time.

The Chairman: Are these strictly in Whitehorse, or do you also have representatives outside of Whitehorse?

Ms. Gaudet: It is a territorial organization. The bulk of our membership is definitely from Whitehorse.

The Chairman: You have representatives from elsewhere. Do you have native representation?

Ms. Gaudet: There is a separate organization called the Yukon Indian Women's Association, which is lobbying for many of the political, social, and economic changes to our country we are also lobbying for. We concur on several issues. We work with them on a number of matters. In terms of native members, I would not be able to answer.

The Chairman: In your discussions with the native organization, have you discussed the Meech Lake accord? Have they expressed an opinion?

Ms. Gaudet: Yes, as a matter of fact I have been in contact with native Indian women here to ascertain if the national organization or a local organization had adopted a position. I understand they were working on a position at the national level. As yet, the local organization had not been apprised of their position.

Senator Le Moyné: How do you react, madam, to the fact that the women of Quebec declared that they have no reason to fear?

Ms. Gaudet: This has been a very contentious issue with a number of women's groups in Canada because the Canadian Advisory Council on the Status of Women first approached the *Fédération des femmes du Québec*, which is the umbrella organization for the various women's groups in Quebec. It was initially given the impression at a meeting that the federation was in support of the position taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women. I understand that upon going back to their member groups and further discussing the matter that they did not end up concurring with the exact recommendation proposed by the Canadian Advisory Council on the Status of Women. I do not think they are opposed to it; I think they are not supporting it.

I think the position that Quebec women are in is a very familiar one to women in Canada; that is, they are in a position where they have to choose between whether they are Québécois or whether they are women. The minority women in Canada I think are placed in this position constantly; they have to decide on a position philosophically whether they are more an Indian person than they are a Canadian, than they are

[Traduction]

riez pas nous parler un peu plus de votre organisation. Vous avez dit, je crois, que votre groupe a été incorporé en 1973 et qu'il compte maintenant 75—

Mme Gaudet: En effet. Nous comptons environ 75 membres à l'heure actuelle.

Le président: S'agit-il exclusivement de femmes de Whitehorse ou avez-vous aussi des représentantes à l'extérieur de Whitehorse?

Mme Gaudet: C'est une organisation territoriale. Le gros de nos membres vient effectivement de Whitehorse.

Le président: Vous avez aussi des représentantes d'autres régions. Comptez-vous des autochtones parmi vos membres?

Mme Gaudet: Il existe une autre organisation, la *Yukon Indian Women's Association*, qui fait des pressions pour obtenir de nombreux changements d'ordre politique, social et économique au pays, changements pour lesquels nous nous battons nous aussi. Nous partageons avec cette organisation plusieurs sujets de préoccupation. Nous travaillons de concert avec elle relativement à différents dossiers. Pour ce qui est de nos membres autochtones, je ne peux pas vous donner de chiffres.

Le président: Au cours de vos rencontres avec l'organisation autochtone, vous est-il arrivé de discuter de l'entente du lac Meech? Vous êtes-vous prononcé sur cette entente?

Mme Gaudet: J'ai, en effet, communiqué avec des femmes indiennes, ici, pour leur demander si l'organisation nationale ou une organisation locale avait pris position à l'égard de l'entente. Si j'ai bien compris, ces femmes sont en train d'élaborer une prise de position à l'échelon national. Jusqu'à maintenant, l'organisation locale n'a pas été invitée à prendre position.

Le sénateur Le Moyné: J'aimerais savoir, madame, comment vous réagissez au fait que les femmes du Québec ont déclaré n'avoir aucune raison d'avoir peur?

Mme Gaudet: Il s'agit d'une question très litigieuse qui s'est posée pour nombre de groupes de femmes au Canada. Voyez-vous, le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme a tout d'abord communiqué avec la *Fédération des femmes du Québec*, qui est l'organisation-cadre des divers groupes de femmes qui existent au Québec. Initialement, le Conseil était resté sur l'impression, à l'issue d'une réunion, que la Fédération n'entérinait pas sa position. Je crois que la Fédération est retournée consulter les différents groupes qu'elle chapeaute pour discuter plus à fond de la question. Après ces consultations, la Fédération a décidé de ne pas entériner la recommandation du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, telle que libellée. Je ne pense pas que la Fédération s'oppose à cette recommandation; elle ne l'entérine pas, c'est tout.

À mon avis, la situation où se retrouvent les femmes du Québec est une situation que connaissent très bien les Canadiennes; en d'autres termes, les femmes du Québec doivent faire un choix entre être avant tout des Québécoises ou être avant tout des femmes. Les femmes qui appartiennent à un groupe minoritaire au Canada se retrouvent constamment placées dans ce dilemme; elles doivent, sur le plan philosophique,